

Respecter l'eau: c'est moins la polluer, c'est mieux l'utiliser!

## La pollution domestique de l'eau

Saviez-vous qu'en 1999, 70% des eaux usées domestiques en Wallonie n'étaient pas épurées? Ces eaux non épurées se jettent telles quelles dans l'environnement. En 2003, ce chiffre est passé à 50%. L'objectif est d'arriver au plus vite à 20%.

Dans une habitation, on distingue trois catégories d'eau à évacuer, dont les deux premières doivent être épurées:

- ▶ Les eaux savonneuses de la cuisine, de la salle de bains et de la buanderie. Les tensioactifs et les phosphates, contenus dans les détergents, sont responsables de graves perturbations des écosystèmes aquatiques.
- ▶ Les eaux des toilettes sont responsables de la pollution organique.
- ▶ L'eau de pluie. Dans le cas d'une épuration individuelle, cette eau doit être séparée des eaux usées afin de ne pas perturber le système d'épuration. En effet, les eaux usées seraient trop diluées et les variations de débit trop importantes.

Cette séparation n'est financièrement pas réalisable dans les zones égouttées et égouttables. Les nouvelles stations d'épuration effectuent cette séparation à l'entrée.

Là où c'est possible, nous pouvons déjà récolter l'eau de pluie dans une citerne et l'utiliser à des fins spécifiques non alimentaires.

